

Délibération n° 2018-71

**OBJET : AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°5 À LA CONVENTION DE MANDAT POUR LA CONDUITE OPÉRATIONNELLE DU PROJET DE REQUALIFICATION DES ZAE COMMUNAUTAIRES AVEC PARIS SUD AMÉNAGEMENT**

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	77
Présents	:	60
Présents et représentés	:	71
Votants	:	66

Le mercredi 28 mars 2018, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 22/03/2018, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

**DELEGUES PRESENTS**

Mme. Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme. Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
M. Jean-Paul	BENEYTOU	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Fabienne	GERARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Patricia	VINCENT	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Geneviève	BESSE	Commune de Epinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean	HAVEL	Commune de Gif-sur-Yvette
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
M. Frédéric	DURO	Commune d'Igny
Mme. Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme. Anne	BERCHON	Commune de la Ville du Bois
Mme. Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis
Mme. Ouiam	HAMMAN	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
M. Jean	ROZNOWSKI	Commune des Ulis

Délibération n° 2018-71
-------------------------

M. François	PELLETANT	Commune de Linas
Mme. Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
M. Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
Mme. Florence	LORTON	Commune de Longjumeau
M. Olivier	THOMAS	Commune de Marcoussis
Mme. Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
M. Bernard	LAFFARGUE	Commune de Massy
Mme. Bouchra	LAOUES	Commune de Massy
M. Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
M. Serge	MORONVALLE	Commune de Massy
Mme. Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
Mme. Sylvianne	RICHARDEAU	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
M. David	ROS	Commune d'Orsay
Mme. Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M. Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
M. Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
Mme. Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Michel	ROUYER	Commune de Palaiseau
M. Stéphane	BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
M. François	HILLION	Commune de Vauhallan
M. Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme. Caroline	FOUCAULT	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Patrick	BATOUFFLET	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Patrice	GILBON	Commune de Villiers-le-Bâcle

**DELEGUES ABSENTS REPRESENTES**

Mme. Martine CINOSI-GIRARD donne pouvoir à M. Jean-Paul BENEYTOU

Délibération n° 2018-71
-------------------------

Madame Véronique FRANCOIS donne pouvoir à Mme. Geneviève BESSE  
 Mme. Françoise MARHUENDA donne pouvoir à M. Paul LORIDANT  
 M. Babacar FALL donne pouvoir à Mme. Michèle DESCAMPS  
 Mme. Michèle FRERET donne pouvoir à Mme. Bouchra LAOUES  
 Mme. Hella KRIBI-ROMDHANE donne pouvoir à M. Serge MORONVALLE  
 M. Pierre OLLIER donne pouvoir à M. Nicolas SAMSOEN  
 Mme. Isabelle KLJAJIC donne pouvoir à M. Claude PONS  
 M. Christian PAGE donne pouvoir à M. Patrice GILBON  
 M. Pierre-Alexandre MOURET donne pouvoir à M. François HILLION  
 M. Richard TRINQUIER donne pouvoir à M. Christian LECLERC

**DELEGUES ABSENTS**

Mme. Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
M. Olivier	SEGBO	Commune de Longjumeau
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
Mme. Véronique	CHATEAU-GILLE	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson

**DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES**

M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
Mme. Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
M. Bernard	LAFFARGUE	Commune de Massy
Mme. Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy

**Secrétaire de séance : Madame Marie-Pierre DIGARD**



**Objet : AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°5 À LA CONVENTION DE MANDAT POUR LA CONDUITE OPÉRATIONNELLE DU PROJET DE REQUALIFICATION DES ZAE COMMUNAUTAIRES AVEC PARIS SUD AMÉNAGEMENT**

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de M. Igor TRICKOVSKI.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n°2017-PREF-DRCL/844 du 6 décembre 2017 portant approbation des statuts de la Communauté d'agglomération Communauté Paris-Saclay ;

VU la délibération EE.2011.03.03 du Conseil communautaire de l'ex CAEE du 23 mars 2011 portant approbation de la convention de mandat avec l'ex SEMMASSY pour la requalification des ZAE, (SEM Paris Sud Aménagement) et ses avenants n°1, n°2, n°3 et n°4 ;

CONSIDERANT le projet de requalification de la ZAE Vigne aux Loups qui prévoit la création de bassins de rétention et la création de nouveaux aménagements pour améliorer l'accès à la gare RER de Chilly-Mazarin et créer un nouvel accès à la gare RER de Longjumeau ;

CONSIDERANT que la maîtrise foncière nécessaire à la réalisation de ces équipements n'est pas assurée et nécessite de prolonger le délai de la convention de mandat initiale ;

CONSIDERANT la nécessité de signer un avenant n°5 relatif à l'extension de la durée de la convention, sans incidence financière ;

CONSIDERANT l'avis de la commission n°2 « Développement économique, ZAE, Recherche, Innovation, Emploi et insertion » du 20 mars 2018 ;

*APRES EN AVOIR DELIBERE ;*

*A la majorité absolue des suffrages exprimés,*

1. APPROUVE les termes de l'avenant n°5 de la convention de mandat avec la SEM PARIS SUD AMENAGEMENT ;
2. PRECISE que cet avenant est sans incidence financière ;

Délibération n° 2018-71

3. AUTORISE le Président à signer l'avenant n°5 et tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré le mercredi 28 mars 2018  
Extrait conforme à l'original

Le Président,

Michel BOURNAT



ADOPTÉE par (65 VOIX)

65 POUR : Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Christian LECLERC, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, Mme. Fabienne GERARD, Mme. Rafika REZGUI, Mme. Patricia VINCENT, Madame Véronique FRANCOIS, Mme. Geneviève BESSE, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, M. Jean HAVEL, M. François ROMAIN, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Anne BERCHON, Mme. Françoise MARHUENDA, Mme. Michèle DESCAMPS, M. Babacar FALL, Mme. Ouïam HAMMAN, M. Paul LORIDANT, M. Jean ROZNOWSKI, M. François PELLETANT, Mme. Sandrine GELOT, M. Rémi BETIN, M. Gilles GOBRON, Mme. Florence LORTON, M. Olivier THOMAS, Mme. Catherine DELAITRE, Mme. Michèle FRERET, M. Dawari HORSFALL, Mme. Bouchra LAOUES, M. Mustapha MARROUCHI, M. Serge MORONVALLE, M. Pierre OLLIER, Mme. Sylvianne RICHARDEAU, M. Claude PONS, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, Mme. Michèle VIALA, M. Grégoire de LASTEYRIE, M. Gilles CORDIER, Mme. Michelle CHENIAUX, M. Pierre

Délibération n° 2018-71

COSTI, Mme. Véronique LEDOUX, M. Michel ROUYER, M. Christian PAGE,  
M. Pierre-Alexandre MOURET, M. Stéphane BAZILE, M. François HILLION, M.  
Thomas JOLY, Mme. Caroline FOUCAULT, M. Dominique FONTENAILLE, M.  
Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Patrice GILBON, M. Richard  
TRINQUIER

1 CONTRE : Mme. Chrystel LEBOEUF  
0 ABST. :

Pas pris part au vote : M. Vincent DELAHAYE, Mme. Hella KRIBI-ROMDHANE, M. Bernard  
LAFFARGUE, Mme. Elisabeth PHILIPPOTEAU, M. Nicolas SAMSOEN

ID Télétransmission : 091-200056232091-200056232-20180328-lmc123566-DE-1-1

Date AR Préfecture : 03/04/ 18

Affiché le 4 avril 2018